

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

## VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

### RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

ABONNEMENTS			DÉPARTS POUR CHEMINS DE FER												ARRIVÉES DE		ANNONCES		
1 AN	6 MOIS	3 MOIS	BIENNE LAUSANNE PONTARLIER												Cantoniales		Non Cantoniales		
fr. 8	fr. 4 20	fr. 2 30	7 50 11 55 15 50 19 45 23 40 27 35 31 30 35 25 39 20 43 15 10 14 05 18 00 21 55 25 50 29 45 33 40 37 35 41 30 45 25 49 20 53 15 57 20 52 24 47 28 42 32 37 36 40 44 48 52 56 60 64 68 72 76 80 84 88 92 96 100												De 4 à 5 lignes	0 50	De la Suisse	la ligne	0 15
Etranger (Union postale), par 1 numéro, 25 — par 2 numéros, 20 — par 3 numéros, 20 —			Départ pour Bateaux à vapeur Arrivées de												Régional Neuchâtel-Cortailod-Boudry		Bureau des annonces :		
abonnement, l'envoi du journal est continué sauf avis contraire du destinataire. Changement d'adresse : 50 centimes.			MORAT 8 15 4 20 FSTAVAYER 8 30 Mercredi 8 30												Départ 7 54 10 22 12 11 15 55 4 21 6 07 8 20 10 10 Arriv. 7 47 9 55 12 08 1 52 3 54 6 04 7 58 10 08 Le dim. Dép. 1 40 3 28 5 47 Arr. 8 18 5 35 7 25		HAASENSTEIN & VÖGLER, Temple-Neuf n° 3, NEUCHÂTEL		

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

IMPRIMERIE  
**H. WOLFRATH & Cie**  
éditeurs de la Feuille d'Avis

Lettres de mariage  
MENUS  
FAIRE-PART DE NAISSANCE  
CARTES D'ADRESSE  
Enveloppes  
Travail soigné. Prix modérés  
TÉLÉPHONE

14 février 1895. Inscriptions au greffe de paix de Neuchâtel jusqu'au samedi 23 mars 1895, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le juge de paix de Neuchâtel, à l'hôtel de ville du dit lieu le mardi 26 mars 1895, à 10 heures du matin.

Par jugement en date du 19 février 1895, le tribunal civil du district de Neuchâtel a prononcé la séparation de biens entre dame Sophie-Clémentine Aubry née Digier, domiciliée au Landeron, et son mari le citoyen Jean-Arthur-Ernest Aubry, dont le domicile actuel est inconnu.

Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Adèle Robert-Rose née Matthey, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en séparation de biens qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds, du 19 février 1895, contre son mari Edouard Robert-Rose, fabricant de cadrans au même lieu.

### VENTES PAR VOIE D'ENGHÈRES ENCHÈRES DE BÉTAIL et Matériel de Ferme

Le jeudi 14 mars 1895, dès 9 heures du matin, dans son domicile, au Chanet sur Neuchâtel, le citoyen Colomb, agriculteur, vendra par voie d'enchères publiques, ce qui suit : Neuf vaches portantes pour différentes époques, 2 chevaux, 10 porcs gras, 4 chars à échelles, 1 char à pont avec flèche, 1 char à brecette, 1 char à éponge, 2 voitures à ressorts, 2 pou usagées, 1 usagée, 1 charre, 2 herse, 1 battoir avec manège, 1 gros van, 1 caisse à purin, 1 chaudière, 1 bascule, 1 caisse pour peser les porcs, 1 hache-paille, 2 coupe-foin, 1 grand rouleau ; faulx, enclumes, fourches, rateaux, colliers, chaînes, sabots, clochettes, cuveau à lessive, seilles ; 1 bois de lit, 1 armoire, 1000 mesures de pommes de terre, et d'autres objets dont on supprime le détail.

Il sera accordé trois mois pour le paiement moyennant bonne garantie. Neuchâtel, le 25 février 1895. 1698 Greffe de Paix.

### VENTE DE VINS à CRESSIER

Le lundi 4 mars, dès 10 heures du matin, la Direction de l'hôpital Pourtalès fera vendre par voie d'enchères publiques, à Cressier, les vins de ses caves de Troub, savoir : 44,500 litres de vin blanc 1894 (en 10 vases de 2,000 à 9,000 litres). 3,600 litres de vin rouge 1894 (en 5 vases de 400 à 1,500 litres).

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère. 1522

### Office des Poursuites de Neuchâtel VENTE DE MEUBLES

Le JEDI 28 FÉVRIER 1895, à 9 heures du matin, à la Cour de la Balance, entrepôts Lambert, on exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les meubles et objets suivants : 1 divan recouvert damas rouge ; 3 canapés, dont 2 recouverts damas rouge et 1 reps à fleurs ; 2 lavabos, bois dur, dessus marbre ; 1 lit, bois dur, à 2 personnes, complet ; 1 bureau-secrétaire, à 3 corps, sapin ; 2 commodes noyer, 4 tiroirs ; des tables de nuit, chaises recouvertes en reps et placets paille, 1 jardinière, 1 régulateur, 1 grande glace cadre doré et une petite, une bague en or.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 126 à 129 de la loi fédérale sur la poursuite. Neuchâtel, le 19 février 1895. 1535 Office des poursuites.

### ANNONCES DE VENTE

100 FRANCS sont garantis si l'on ne guérit pas ou n'atteint pas une meilleure santé par l'HEMATON, médicament d'une efficacité sans pareille, en réputation dans toute l'Europe, et même déjà au-delà, qui a complètement délivré M. Haizema, pharmacien, à Amsterdam, d'un violent rhumatisme invétéré avec roideur et courbature aux articulations. Ce médicament enlève du corps du malade les concrétions d'acide urique — la seule cause de toutes les formes du rhumatisme et de la goutte — et est par conséquent le seul remède qui puisse amener la guérison complète, même dans les cas tout à fait invétérés. Nombre de lettres des plus flatteuses de malades guéris reconnaissants dans tous les pays du monde, parmi lesquelles celles de sommités principales, de professeurs et de médecins, ainsi que le diplôme de mérite et les médailles d'or et d'argent, décernés à ce médicament aux expositions d'hygiène et par l'U. O. Umberto I d'Italia, sont à disposition de ceux qui désirent en prendre connaissance. Envoi sur demande par colis postal. Flacon 10 fr. ; demi-flacon 6 fr. 25. S'adresser directement au dit pharmacien. (K à. 119/2)

**VOLAILLES de table**, engraisées au lait ; tuées journellement, plumées et proprement vidées. Oies, canards et poules pour la soupe, 9 1/2 livres de chaque espèce, net 7 fr. 25, contre remboursement. L. Kampfner, Monasteryska 16, Galicie. 1715c

**LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES NEUCHÂTEL**

M. Maryan. *Le Mystère de Kerhir*, 3 fr. F. Calmettes. *Simplette* . . . 3 fr. 50. Dictionnaire d'électricité, liv. 4, 50 cts.

**ORANGES SANGUINES** à 10 centimes pièce.

**ORANGES BLANCHES** qualité extra, 2<sup>me</sup> ouïlette, à 10 et 15 cent. pièce.

**SEINET & FILS** 8, rue des Epancheurs, 8 831

De rencontre, **DEUX FOURNEAUX PORTATIFS**, en bon état, à bas prix. Borel, Evole, n° 35. 1553c

**JUMENT** de 4 ans, à vendre ou à échanger contre un cheval de trait. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 1527c

**CONFISERIE-PÂTISSERIE GEORGES LEHMANN** 7, rue de l'Hôpital, 7

SPECIALITÉS DE TOURTES — NOUGATS — PIÈCES MONTÉES — ENTREMETS — PUDDINGS CRÈMES — GELÉES — BLANC-MANGER — VACHERINS — SAINT-HONORÉ CHARLOTTE RUSSE — CHARLOTTE SOUVERAINE — PLATS MONTÉS EN CRÈME CRÈMES GLACÉES — PUNSCH — GLACES & SORBETS

**SALON DE RAFFRAICHISSEMENTS** GATEAUX EN TOUTS GENRES PLUM-CAKE

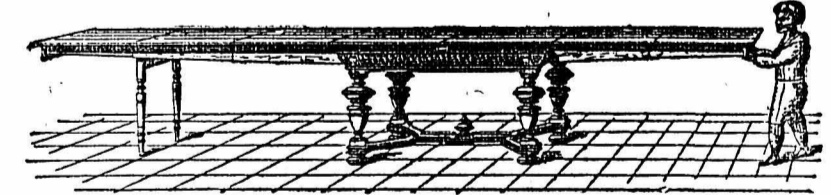
SPECIALITÉS DE JAPONAIS — CARAMELS MOUS & BONBONS FINS VOL-AU-VENT — PATÉS FROIDS — ASPICS — GALANTINE

Plats de cuisine sur commande. Repas de noces. 1342

Tous les samedis : BRIOCHES DE PARIS DÉPÔT DE THÉS DE L'INDO-CHINE

Dépôt de l'établissement d'horticulture Charles ULRICH

**MAGASIN D'AMEUBLEMENTS** Rue de l'Hôpital n° 6, 1<sup>er</sup> étage NEUCHÂTEL



**TABLES à MANGER** SYSTÈME BREVETÉ

Occasion exceptionnelle ! A vendre, avec un très fort rabais, un beau Meuble de salon, style Louis XIV, en bois d'acajou sculpté, étoffé, avec velours gaufré, rouge antique, meuble entièrement neuf. 1435

A. RŒSLI, tapissier-décorateur.

**MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS** Magasin de Musique et Instruments

**G. LUTZ & Cie** Place du Gymnase, NEUCHÂTEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig ; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin ; BERDUX, NAGEL, de Heilbronn, ainsi que de notre fabrication, pour la vente et la location.

**PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE** Réparations et accords de pianos et harmoniums. Instruments de musique à cordes et à vent ; cordes et fournitures. — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne. Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc. 57

Prix modérés. — Facilités de paiements.

### Bulletin météorologique — FÉVRIER

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

### OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

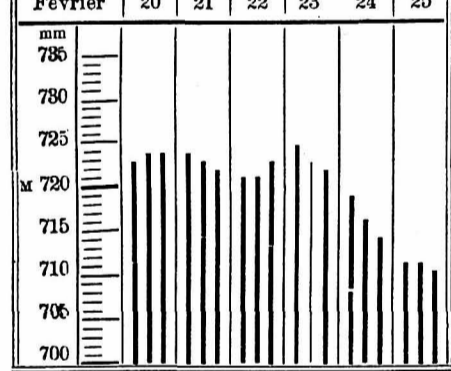
MOY. EN DÉGRÉS CENT.		MOY. EN DÉGRÉS CENT.		MOY. EN DÉGRÉS CENT.		MOY. EN DÉGRÉS CENT.		MOY. EN DÉGRÉS CENT.	
MOY.	MINI.	MOY.	MINI.	MOY.	MINI.	MOY.	MINI.	MOY.	MINI.
25	-2.8	-6.1	-0.9	710.5	18.1	NE	faibl.	couv	

Neige tout le jour, 6 cm. de neige fraîche à 1 heure, et 15 cm. à 9 heures du soir.

### Hauteurs du Baromètre réduites 0

suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719<sup>mm</sup>,6



### STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

23	-5.4	-8.2	+1.5	668.7	NE	cal=clair
24	-2.1	-6.0	+3.7	660.5	NO	»

Du 24. Brouillard sur la plaine le matin. Toutes les Alpes visibles.

### 7 heures du matin.

Altitude.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
24 févr. 1128	-5.9	662.5	N.-O.	Clair.
25 » 1128	-4.6	655.6	S.-O.	Couv.

### NIVEAU DU LAC :

Du 25 février (7 h. du m.) :	429 m. 130
Du 26 » :	429 m. 150

### Extrait de la Feuille officielle

— On peut se procurer gratuitement à la Chancellerie d'Etat et dans les préfectures du canton le douzième rapport de gestion de la Banque cantonale neuchâteloise, présenté par le Conseil d'administration au Grand Conseil de la république et canton de Neuchâtel, exercice 1894.

— Faillite de Léon Crunberg, fabricant d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, actuellement en fuite. Date de l'ouverture de la faillite : 8 février 1895. Première assemblée des créanciers : lundi 4 mars 1895, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de La Chaux-de-Fonds. Clôture des productions : 23 mars 1895.

— Homologation du concordat de Léonard Lasek & Cie, négociants en confectons, à La Chaux-de-Fonds, avec succursale à Neuchâtel. Date de l'homologation : 7 février 1895. Commissaire : Henri Lehmann, avocat et notaire, à La Chaux-de-Fonds.

— Homologation du concordat de Fritz Ramseyer, faïence et verreries, à La Chaux-de-Fonds. Date de l'homologation : 7 février 1895. Commissaire-surveillant : Raoul Houriet, avocat, à La Chaux-de-Fonds.

— Bénéfice d'inventaire de dame Adèle-Mélanie née Evard, veuve en secondes noces de Paul-Emile Jeanrenaud, domiciliée à Neuchâtel, où elle est décédée le

### AVIS DE LA PRÉFECTURE

CONCERNANT

## L'IMPOT DIRECT

Le Préfet du district de Neuchâtel informe les contribuables du ressort communal de Neuchâtel-Serrières que la réception des déclarations d'impôt aura lieu, dès ce jour, à la PRÉFECTURE, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir, jusqu'au

### 28 Février 1895.

Les contribuables qui n'auraient pas reçu le formulaire de déclaration peuvent le réclamer à la Préfecture. 1548

Neuchâtel, le 20 février 1895. Le Préfet, H. TOUCHON.

### PUBLICATIONS COMMUNALES

### COMMUNE DE NEUCHÂTEL

## SERVICE DES EAUX

L'administration rappelle au public la nécessité de faire toutes les économies possibles d'eau. La persistance du froid fait baisser les sources d'une manière continue, et les réservoirs ne peuvent plus être maintenus pleins.

Toutes les économies possibles étant faites sur le service public, il n'est donc plus possible de compter sur d'autres que sur celles que peuvent faire les abonnés. 1470

Neuchâtel, 18 février 1895. Direction du Service des Eaux.

### COMMUNE DE COLOMBIER

En conformité de la loi, les personnes domiciliées dans le ressort communal de Colombier, qui possèdent des immeubles dans d'autres localités du canton, ainsi que les personnes non domiciliées dans cette Commune mais qui y possèdent des immeubles, sont invitées à adresser à la caisse communale, d'ici fin février, une déclaration signée indiquant la situation, la nature et la valeur de ces immeubles.

A défaut de cette déclaration, les contribuables seront taxés sans recours. Colombier, le 5 février 1895. 1477 Conseil communal.



**TOUX, RHUMES, BRONCHITES**  
Catarrhes, Moux de Gorge, etc.  
**SOULAGEMENT IMMÉDIAT**  
GUÉRISON EN 48 HEURES  
100,000 lettres de félicitations.

# PASTILLES BRACHAT

à la SÈVE de PIN  
Lactucarium et Codéine  
1 fr. 50 dans toutes les pharmacies  
ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT  
Dépôt général: 33, r. Rivoli, Paris. Exiger les signatures:  
Brachat et D<sup>r</sup> Pillet, cette dernière en rouge



**Parfumerie de C.H. EHMIG-WEIDLICH**  
ZEITZ et BALE  
(la plus grande fabrique de Savons et de Parfumerie d'Allemagne. Occupe 250 personnes)

**Parfumerie à la violette blanche:**  
Extrait d'odeurs à la violette blanche.  
Savon de toilette " " "  
Eau de toilette " " "  
Poudre de toilette " " "  
Ces nouvelles spécialités surpassent, sous tous les rapports, tous les produits semblables. L'odeur, délicieuse et permanente, ressemble parfaitement à celle de la violette fraîche.  
En vente à Neuchâtel chez Ch. ZORN, coiffeur, rue du Seyon.

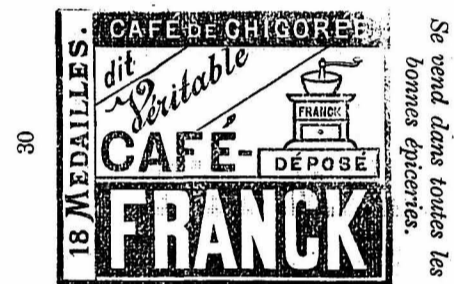
**SAVONS ALBERT**  
Les plus doux, les plus émollients à employer pendant les froids.

**PARFUMERIE HEDIGER** H 5236 X  
Place du Port — NEUCHÂTEL

**INFLUENZA**  
VIN DE QUINQUINA MATHEY

Recommandé spécialement par messieurs les médecins pour combattre et prévenir les effets pernicieux de l'influenza et de toutes les autres maladies infectieuses; son emploi est indiqué dans l'atonie générale, les convalescences et l'épuisement. 1681

**PHARMACIE MATHEY**  
(F. GESSNER, gérant)  
ET  
**PHARMACIE BOURGEOIS**



**ANTHRACITE**  
Coke. Houille. Briquettes.  
**J. LESEGRETAIN**  
Faubourg du Lac 19  
Chaux - Gyps - Ciments - Lattes - Linteaux

On peut déposer les commandes chez M<sup>me</sup> veuve Chautems, rue du Château, M. F. Gaudard, épicière, et J.-Aug. Michel, magasin de cigares, rue de l'Hôpital.  
— TÉLÉPHONE — 1029

**VINS de TOKAYER**  
blanc et rouge, très fortifiant et très recommandable pour les malades.  
Vins de Bordeaux et de Malaga.  
Encore un solde de Vin de Madère, 25 ans de bouteilles. 1193

**Magasin POIRET-ECUYER**

21 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

**MER BÉNIE**  
MEURS MARITIMES  
PAR  
**PIERRE MAËL**

Trévignon, un peu en arrière du groupe, désirait impatiemment que cette scène douloureuse prit fin. Maintenant que la visite était faite, qu'il ne restait plus de consolations inutiles à donner, il souhaitait que l'on prit congé des pauvres affligés.

Le bonheur est inconsciemment égoïste. Il ne supporte pas aisément ce qui le retarde, à plus forte raison ce contact de la douleur lui est odieux.

Mais ce qu'il n'attendait point, par exemple, ce fut l'incident qui se produisit.

Brusquement, Yvette se redressa. Ses larmes s'étaient séchées.

Une exaltation soudaine l'animait, un feu étrange brillait dans ses yeux. Elle parla :

— Non ! voyez-vous, s'écria-t-elle, ce n'est pas possible. Il n'est pas mort ; s'il était mort, je le saurais, je me sentirais avertie. Nous nous sommes fiancés le jour de la bénédiction des Couraux, et quand on se fiance ce jour-là, on ne meurt

## FÊTE DU 1<sup>ER</sup> MARS

ASSORTIMENT COMPLET DE  
**Feux d'artifice et Fusées à main**  
Grenouilles, Coups de canon, etc.  
**ARTIFICES SOIGNÉS et GARANTIS**  
Représentation exclusive de la Manufacture MULLER

**CAPSULES pour Fusils et Pistofets**  
AMADOU  
**PÉTARDS CHINOIS**

**Flammes de Bengale. Flambeaux.**  
MUNITIONS  
en tous genres pour Fusils et Revolvers.  
— PRIX MODÉRÉS —

**Ch. PETITPIERRE-FAVRE**  
7, Seyon, 7 1440

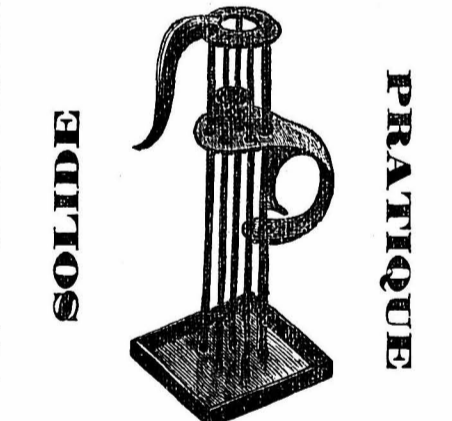
**100 francs à gagner**  
A vendre un magnifique chien St-Bernard, âgé de UN AN, manteau fauve et blanc, court poil, hauteur 1m.70. Excellent gardien, fidèle. Estimé fr. 200, il sera cédé à bon compte par le propriétaire qui l'a élevé. Adresser demandes à A. B., poste restante, Fontaines, qui renseignera de suite. 1712

A l'imprimerie de cette Feuille.

**FORMULAIRES**  
DE  
**BAUX A LOUER**  
Petit et grand format  
BON PAPIER  
Prix : 20 centimes

**JAMBONS**  
d'excellente qualité, peu salés et bien fumés, pesant 2 1/2 à 4 kilos; offrent, à fr. 1.50 par kilo, contre remboursement, H. KLEINER & Co, conserves, 15, Usterstrasse, Zurich.  
Grand rabais pour des achats de gros. (H. 605 Z.)

**CHANDELIER DE CAVE**  
en fer forgé.



**G. L'ECUYER, serrurier**  
Temple-Neuf, NEUCHÂTEL 1421

**TOILES COTON**  
blanches, écruës, double largeur. 1186  
**P. BERRUX, Corcelles.**

**TRAINEAU**  
A vendre, joli traîneau de 5 places, à 1 et 2 chevaux. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 1696c

**ON DEMANDE A ACHETER**  
On demande à acheter un cheval pour la boucherie. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 1720c

**APPARTEMENTS A LOUER**

Dans une splendide situation, à proximité de la gare et du débarcadère des bateaux à vapeur, on offre à louer plusieurs beaux appartements avec jardins et eau. S'adresser à M. Georges Lambert, Chez-le-Bart. 1683

Pour cas imprévu, à louer, à des personnes soigneuses, un joli appartement de 3 pièces et dépendances, pour le 24 mars ou 1<sup>er</sup> avril. Industrie 16. 1687c

A louer à Colombier, pour St-Georges ou St-Jean 1895, un logement comprenant 3 chambres, chambre haute, gâtelas, cuisine et cave. S'adresser au citoyen Edouard Redard, agent d'affaires, à Colombier. 1682

Pour St-Jean, à un petit ménage propre et tranquille, un logement de 3 pièces et dépendances. S'adresser rue St-Maurice 10, 3<sup>me</sup> étage. 1701

A louer, dès le 24 mars, à la Casarde n° 18, un beau logement de 4 chambres, cuisine, cave et bûcher. Vue sur le lac et les Alpes. Prix modéré. S'adresser à l'Etude Wavre. 1703

A louer, pour Saint-Jean 1895, un appartement bien situé, composé de quatre petites chambres et dépendances. S'adr. au magasin de M<sup>me</sup> Hœniger-Evard, place du Marché. 1714c

378 A louer de suite, dans le bas de la ville, un premier étage de 6 ou 7 chambres. S'adresser à Haasenstein & Vogler.

On demande à louer, dans le haut de la ville, un logement de 5 ou 6 pièces avec jardin et dépendances. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 1601c

A louer, pour tout de suite, rue des Beaux-Arts, un beau logement de 5 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 1645c

A louer, pour St-Jean, un appartement de trois chambres et dépendances. S'adr. à Ch. Zorn, rue du Seyon. 1636

A louer, pour le 24 juin 1895, au 3<sup>me</sup> étage de la maison rue de l'Orangerie n° 8, un bel appartement de 6 pièces, cuisine, deux mansardes, 2 bûchers; caves et bouteiller. S'adresser au rez de chaussée de la même maison. 699

A louer, pour St-Jean 1895, un bel appartement de 5 chambres, chambre de domestique et dépendances. — S'adresser Orangerie 2, au 1<sup>er</sup>. 1850

A louer, pour mars ou avril prochains, un logement de quatre chambres et dépendances, bien situé. S'adresser, pour le visiter, l'après-midi de 2 à 4 heures, Evole 3, 2<sup>me</sup> étage, à droite. 1564

Pour le 1<sup>er</sup> mars, logement d'une chambre, cuisine et bûcher, eau, pour deux personnes. Rocher 8. 1540c

A louer, pour St-Jean 1895, un appartement très soigné, de 5 pièces. S'adr. Société Technique. 1194

passé sur la fatale nouvelle, elle aurait encore cette force d'âme inexplicable.

Elle embrassa donc tendrement Yvette, la laissant aux soins du vieux Rovellan, sur la physiologie duquel il était aisé de voir qu'il n'était point encore revenu de sa stupéfaction.

VI

Mais le jour suivant, Yvette se montra aussi calme, aussi confiante que la veille. Et ce calme, cette confiance, ne faiblirent pas un seul instant.

La jeune fille garda le limpide sourire qui traduisait la sérénité de son âme. A toutes les questions, aux condoléances maladroites que de bonnes âmes croyaient devoir lui adresser, elle répondait imperturbablement :

— Mais je vous dis que Jean n'est pas mort, je vous dis qu'il va revenir.

Si bien qu'à la fin les plus sceptiques en prirent leur parti.

Il était certain qu'Yvette était devenue folle.

Seulement, disaient ces personnes entendues, c'est une folie très douce, très singulière, qui ne lui prend qu'une partie de son esprit, un côté de son intelligence.

Même, cette folie était un vrai bonheur, une grâce miraculeuse.

Dans cette attente chaque jour renouvelée, la jeune fille avait perdu la notion de son malheur.

Les médecins mêmes, consultés par

**CHAMBRES A LOUER**

Chambre meublée pour un ou deux ouvriers, rue de la Treille 5, 1<sup>er</sup> étage. 1721c  
A louer une belle chambre, pour deux ouvriers honnêtes. Ecluse 31, au 1<sup>er</sup>. 1542c

**Jolie chambre** pour un ou deux messieurs rangés. Beaux-Arts 3, 4<sup>me</sup> étage. 1647  
Une jolie chambre pour messieurs. Rue St-Maurice 5. 1569c

**LOCATIONS DIVERSES**

A louer une grande cave voûtée et un bouteiller. S'adr. rue Pury 8, au 1<sup>er</sup>. 1664c

**OFFRES DE SERVICES**

Une bonne domestique, forte et robuste, cherche, pour tout faire, place dès le 1<sup>er</sup> mars. S'adresser rue Saint-Maurice 15, au 1<sup>er</sup>. 1706

Une bonne cuisinière, ayant servi longtemps dans une grande maison, cherche une place. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 1710c

Une jeune fille parlant allemand et français et ayant un peu de service, cherche une place pour le 1<sup>er</sup> mars. S'adresser à M<sup>me</sup> Balocchi, Colombier. 1554c

Une fille allemande cherche une place, pour faire tous les travaux d'un petit ménage. Temple-Neuf 16, 3<sup>me</sup>. 1579c

**DEMANDES DE DOMESTIQUES**

On cherche, pour le 15 mars, dans un ménage soigné de 3 personnes, une domestique de confiance, sachant bien cuire, active et robuste, capable de faire seule tout le ménage. Adresser les offres par écrit sous chiffre H. 1692 N. à l'agence Haasenstein & Vogler. 1692

**La Famille** bureau général de placement, rue du Château 11, demande des bonnes sommelières, filles d'office, cuisinières, bonnes servantes et domestiques de campagne. 1718c

On demande, pour tout de suite, une fille de 25 à 30 ans, qui sache faire une cuisine soignée, pour un ménage de trois personnes. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 1716c

Pour le 1<sup>er</sup> avril, on demande une domestique sérieuse et bien recommandée, sachant faire la cuisine. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 1711c

On demande, pour le 1<sup>er</sup> mars prochain, pour s'aider au ménage, une jeune fille qui sache faire un peu la cuisine. S'adr. Môle 1, 3<sup>me</sup> étage. 1694

**BONNE**

On cherche, pour le 1<sup>er</sup> avril, auprès de deux enfants de 9 et 10 ans, une bonne possédant l'instruction primaire du français, ayant appris la couture, et pouvant s'occuper du ménage. Gage 400 fr. et voyage payé. Envoyer la photographie et les certificats à M<sup>me</sup> Grätz, Arcisstrasse 8, Munich. 1685

On demande, d'ici à fin février, une **FEMME DE CHAMBRE**

parlant français, sachant très bien coudre, raccommode et connaissant le service d'une maison soignée. Gage 25 fr. par mois. S'adresser sous N. 613 C. à MM. Haasenstein & Vogler, à Chaux-de-Fonds.

des voisins charitables, s'y prirent comme les autres.

La tranquillité de la pauvre enfant bouleversait toutes les conjectures.

La Noël vint. Comme les années précédentes, Renée conduisit sa sœur de lait à la messe de minuit, à Lorient. C'était une coutume d'enfance qu'avaient conservée les deux jeunes filles.

Pas un mot, pas une attitude qui permit un seul instant de révoquer en doute la plénitude de raison de la pauvre fille. Renée qui, peu à peu, s'était faite, elle aussi, à l'idée commune, malgré l'incessant contact de son amie, éprouva un jour la plus vive émotion en présence d'un fait inexplicable sans le concours d'une lucidité absolue.

Jusque-là, elle avait différé son mariage, au plus grand ennui de Trévignon.

Elle avait tant et si souvent promis à Yvette que les deux noces se feraient le même jour, à la même église, qu'elle avait un grand crève-cœur à la pensée de notifier une décision contraire à sa sœur de lait.

Or, ce fut celle-ci qui prit les devants et lui évita ce souci.

Un jour, dans l'intimité de leur tête-à-tête, en l'une de ces heures où le respect des convenances sociales n'empêchait plus la fille du pêcheur de tutoyer la fille de l'amiral, Yvette demanda à Renée :

— Et ton mariage ? quand aura-t-il lieu ?

M<sup>lle</sup> de Kérudo se redressa dans le fau-



M<sup>me</sup> Leuba-DuPasquier, à Colombier, demande pour de suite

## UNE FILLE

sachant bien cuire et au courant d'un ménage soigné. 1649

On demande, pour le commencement de mars, une cuisinière active, robuste et très au courant de la tenue d'un ménage soigné. S'adresser à Saint-Nicolas 5, entre 2 et 3 h. de l'après-midi. 1656c

**On demande, pour Bâle (ville) une FEMME DE CHAMBRE** connaissant bien la couture et le service de table. — Offres case postale 1159, à Bâle. (H. Q.)

## OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On cherche un employé pour faire la place. S'adresser Compagnie Singer, place du Port 2. 1639c

Un ouvrier mécanicien demande de l'ouvrage, soit comme mécanicien ou serrurier. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 1704c

Une honnête jeune fille du Val-de-Ruz cherche une place comme assujettie tailleur. S'adresser pour renseignements chez M<sup>me</sup> Wagner-Gaçon, Ecluse 1. 1708

Un jeune homme demande une place comme aide, portier ou garçon d'office. S'adresser rue de Flandres 3. 1705c

## APPRENTISSAGES

Une jeune fille de 15 ans cherche à se placer comme apprentie modiste. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 1688c

Une bonne lingère cherche une apprentie désireuse d'apprendre l'allemand. — S'adresser, pour les conditions, à M<sup>lle</sup> Louise Zürcher, lingère, à Thoune (canton de Berne). 1686c

## Apprenties COUTURIÈRES

sont demandées, chez M<sup>lle</sup> GRIBI, rue J.-J. Lallemand n° 5. 1149

On désire placer de suite un jeune garçon de 15 ans et demi, d'une famille honorable, comme apprenti boulanger chez un bon maître de la ville ou des environs. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 1259c

On cherche deux filles qui sauraient apprendre fleuriste et modiste. En même temps, elles pourraient apprendre la langue allemande. S'adresser à A. Morimesserli, magasin de modes et fleurs, Vorstadt (Soleure). 1659

## OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu dimanche, à Saint-Blaise, un bracelet argent. Le rapporter Vieux-Châtel n° 15, rez-de-chaussée, contre récompense. 1690c

Perdu dimanche, depuis Monruz, un patin. Le rapporter, contre récompense, au bureau Haasenstein & Vogler. 1719c

**PERDU** une montre or, cylindre, 14 lignes, avec chaîne; nom sur la cuvette: ANNA RENFER. La personne qui l'aurait trouvée ou qui pourrait donner des renseignements, est priée de la faire au bureau Haasenstein & Vogler, contre 20 fr. de récompense. 1506

## AVIS DIVERS

Pension pour messieurs. Faubourg de l'Hôpital 11, 2<sup>me</sup> étage, à droite. 1707c

**J. TRITTEN**, herboriste, près Neuveville, se trouve chaque jeudi après midi à l'hôtel du Vaisseau, à Neuchâtel. 1695

On désire placer une jeune fille de 16 ans dans une bonne famille d'une localité du canton de Neuchâtel, pour apprendre le français. Adresser les offres avec prix et conditions à Alois Etter, voiturier, Lucerne. (H. 336 Lz.)

teuill qu'elle occupait et regarda sa compagne avec des yeux effarés.

Yvette hochait la tête avec un sourire bienveillant, sous lequel on ne lisait aucun trouble.

— Va, va, dit-elle, je t'ai devinée depuis longtemps, tu n'oses pas m'en parler.

— Mais, commença Renée, je t'assure...

La pêcheuse lui prit la main, qu'elle baisa affectueusement.

— Croyez-vous que je ne vous connais pas, Mademoiselle de Kérudo-Kermenès? Vous ne m'avez pas parlé de votre mariage, à cause des projets d'autrefois. Vous vous êtes dit: « Je ne veux pas faire de peine à ma pauvre Yvette. » Et alors, vous avez gardé le silence. Mais je veux le voir, moi, ce mariage. Je veux te porter des fleurs, ma petite sœur. J'ai bien ce droit, je suppose, au moins jusqu'au jour où il faudra que je te dise « Madame? »

Renée n'était pas encore revenue de sa surprise.

La petite-fille d'Alain Rovellan ne put s'empêcher de rire.

— Voyons, fit-elle, ai-je donc l'air plus fou aujourd'hui que les autres jours? Car je suis folle, c'est entendu, parce que je ne crois pas à la mort de Jean et que j'attends son retour. Ne nie pas; toi aussi, tu le crois. Mais, enfin, aussi folle que je sois, ma question est une question de bon sens. Tu peux y répondre. A quand la noce?

M<sup>lle</sup> de Kérudo avait fini par recou-

**J.-Fr. HOFER, instituteur à Aarburg (Argovie)** recevrait 3 ou 4 jeunes filles qui désirent apprendre l'allemand. Prix modérés. Prospectus sur demande. — Références: M. le pasteur Mojon, Lausanne; M. Pless-Falquier, Grandchamp-Veytaux; M. Ch. Piton, missionnaire, Neuchâtel; M. L. Pingeon, horloger, rue de la Paix, Chaux-de-Fonds, etc. (Z. 531 Q.)

**ON CHERCHE** dans une maison particulière, à Thoune, une bonne à tout faire, ayant déjà servi. Envoyer offres, avec photographie, à la librairie Eug. Stämpfli, à Thoune. (B. 148)

## CHALET du JARDIN ANGLAIS

DI MANCHE 3 MARS 1895  
Bureau: 6 1/2 h. — Rideau: 7 3/4 h.

**Grande soirée théâtrale**  
organisée par la Société dramatique  
**L'AMITIÉ**  
avec le gracieux concours de  
**L'ORCHESTRE AMEZ-DROZ**

PROGRAMME:  
**LA JEUNESSE**  
des Trois Mousquetaires

Drame populaire en 5 actes et 12 tableaux, avec prologue et épilogue, de MM. A. DUMAS et A. MAQUET.

Distribution des tableaux:  
Prologue: LA FLÉTRISSURE.

Premier acte:  
1<sup>er</sup> tab. Chez M. de Tréville.  
2<sup>me</sup> » Le duel.  
3<sup>me</sup> » Chez Milady.

Deuxième acte:  
4<sup>me</sup> tab. Chez d'Artagnan.  
5<sup>me</sup> » La Souricière.  
6<sup>me</sup> » Chez la reine.

Troisième acte:  
7<sup>me</sup> tab. Le cabinet du Cardinal.  
8<sup>me</sup> » Le mystère éclairci.  
9<sup>me</sup> » L'auberge du Colombier rouge.

Quatrième acte:  
10<sup>me</sup> tab. L'assassinat.  
11<sup>me</sup> » Le bal de l'Hôtel-de-Ville.

Cinquième acte:  
12<sup>me</sup> tab. L'empoisonnement.  
Epilogue: La Justice de Dieu.

ENTRÉE: 70 centimes.

Décors nouveaux et de circonstance.

Billets à l'avance chez MM. Zorn, coiffeur, rue du Seyon; Colomb, magasin de cigares; café Raton, Chavannes; Hirschy, coiffeur, à l'Ecluse; Nicole, Chalet de la Promenade.

COSTUMES DE LA MAISON MEILI & KAISER, DE BALE.

Cartes de membres passifs, pour la saison 1895-96, à la caisse le soir de la représentation. 1639

**ROSSETTI FRÈRES**  
**ENTREPRENEURS**  
à COLOMBIER

successeurs de M. Charles Deagostini, se recommandent à l'ancienne clientèle, aux architectes et au public, pour tout ce qui concerne leur métier, maçonnerie et cimentage. Prix modérés. 1042c

**M<sup>lle</sup> Fanny DELACHAUX**  
12, Sablons, 12 1539c

désirerait avoir encore quelques élèves, auxquelles elle enseignerait tous les ouvrages d'agrément à l'aiguille, broderie, tapisserie, etc., depuis le dessin jusqu'à la monture des ouvrages. S'adr. le matin, de 10 heures à midi, aux Sablons 12.

vrer ses esprits. Elle répondit, très sincère:

— Je t'avoue que je n'y ai pas du tout songé, ma chérie.

— Vraiment, et M. Charles, est-ce qu'il n'y songe pas non plus?

Elle riait malicieusement. Renée fit chorus à cette franche gaieté.

— Je suis sûre, poursuivit Yvette, que M. de Trévision m'en veut beaucoup, qu'il s'imagine que ma présence seule retarde votre mariage. Et c'est parce que je ne veux pas que vous différiez plus longtemps votre bonheur, Mademoiselle, que je vous en parle. Il faut vous hâter.

— Nous hâter? Et pourquoi donc, je te prie?

— Parce que, reprit la pêcheuse, avec la même malice des yeux et des lèvres, nous allons entrer en carême, et que si tu n'es pas mariée d'ici un mois, il faudra attendre jusqu'à Pâques.

Renée jeta un petit cri.

— Ah! c'est vrai! Et moi qui n'y pensais plus du tout! C'est que tu as raison tout de même.

Elle s'était levée, un peu agitée. La perspective de différer de trois mois un bonheur que l'on avait à la portée de la main venait de l'effrayer subitement.

Elle se jeta au cou de son amie et l'embrassa avec effusion.

— Oh! que tu es gentille, que tu es bonne, mon Yvette! Dire que tu as pensé à cela, toi! Et dire que l'on te croit... folle! Mais c'est moi qui le suis!

(A suivre.)

## CERCLE NATIONAL

ET  
**CERCLE DU SAPIN**

**BANQUET**  
du 1<sup>er</sup> Mars 1895

Les cartes sont en vente auprès des tenanciers. 1676

M. L. JAKES, ancien missionnaire, pour répondre au désir qui lui en a été exprimé, se met à la disposition des personnes qui veulent recourir à l'homéopathie. On le trouvera chaque jour, Ecluse n° 2, au 1<sup>er</sup> étage, de 2 à 5 heures, et chez lui, à Marin, chaque samedi de 1 à 5 heures. 979c

## Maladies des yeux

Le Dr VERREY, médecin-oculiste, à Lausanne, reçoit à Neuchâtel, 3, rue de la Treille, tous les mercredis, de 10 heures à 1 heure.

## AUX PARENTS

Une honorable petite famille de Zurich prendrait en pension un ou deux jeunes gens désirant apprendre l'allemand et fréquenter les écoles de la ville. Prix de pension très modéré et vie de famille assurée. Références: M. E. Huber, rue du Trésor, Neuchâtel. Adresser les offres sous chiffre E. R. 300, poste restante, Zurich III. 1703

## Une honnête famille

du canton de Berne désire placer son fils sortant à Pâques de l'école secondaire, pour une année, dans une famille respectable du canton de Neuchâtel, où, tout en fréquentant une bonne école, il aurait l'occasion d'apprendre le français. On paierait fr. 300 de pension; le jeune homme est intelligent et très recommandable et se rendrait volontiers utile dans les heures libres. Adresser les offres case postale 247, Neuchâtel. 1700

## SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

pour la classe ouvrière

MM. les actionnaires sont informés que le dividende pour 1894 est payable, dès le 26 février, chez MM. DuPasquier, Montmolin & C<sup>ie</sup>, par 12 fr. 50, contre remise du coupon. 1699

Neuchâtel, le 23 février 1895.  
Conseil d'administration.

Dans la famille d'un instituteur on recevrait un jeune

## GARÇON

pour apprendre l'allemand. Bonne école secondaire. Vie de famille. — Adresse: M. JONELI, instituteur secondaire, à Herzogenbuchsee (Berne). (H. 802 Y.)

## ÉCHANGE

Le soussigné cherche à placer, pour Pâques, son fils âgé de 15 ans, désireux d'apprendre la langue française, dans une respectable famille, soit d'un notaire, d'un fonctionnaire public ou d'un instituteur du canton de Neuchâtel. En échange, il prendrait dans sa famille un garçon ou une fille d'environ le même âge, pour apprendre l'allemand. Occasion de fréquenter les bonnes écoles de la ville. Buren sur Aar, 20 février 1895. (H. 793 Y.) G. SCHMALZ, notaire.

## ÉCHANGE

Une honorable famille habitant la ville de Thoune désire placer son fils, en échange d'un garçon ou d'une fille d'une bonne famille de la Suisse française. Vie de famille assurée. Offres sous chiffre A. S., case 561, Neuchâtel. 1642c

## CITHARISTE

B. BLOCH  
Rue Saint-Maurice 12 1555c

Institutrice diplômée donnerait des leçons de français en échange de leçons d'anglais. S'adr. Evole 8, 1<sup>er</sup> étage. 1572c

## On cherche

On cherche une personne, si possible à la campagne, qui prendrait un bébé en pension. Adresser, de suite, offres, prix et conditions sous chiffre H. 1657 N. au bureau Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

## LEÇONS DE PIANO

M. Franck Rousselot, à Treytel, près Bevaix, et à Neuchâtel chez M. Max Diacon, avocat, 6, Escaliers du Château.

Une personne pouvant disposer de quelques heures par jour, désirerait trouver des travaux en écriture, soit copies, relevés de comptes, etc. Travail soigné. S'adresser à M. Fritz Verdan, Bazar neuchâtelois. 1549

## Corporation des Tireurs

DE NEUCHÂTEL

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**  
Mercredi le 27 février 1895, à 8 1/2 h. du soir au CAFE STRAUSS, 1<sup>er</sup> étage.

ORDRE DU JOUR:

- Rapport de gestion.
- Acceptation des comptes et de la gestion.
- Fixation de la cotisation annuelle.
- Fixation du budget annuel.
- Rapport des lieutenants de tir.
- Nomination de trois vérificateurs des comptes.
- Éventuellement, ratification de la convention avec la Commune au sujet des installations du Mail. 1725
- Divers. 1725

Le Conseil.

## ZOPINGUE

Messieurs les Vieux-Zopingiens sont cordialement invités à assister au *Commers* qui aura lieu à l'occasion du 1<sup>er</sup> mars, au local de la société, Brasserie du Commerce, faubourg de l'Hôpital, le mercredi 27 février courant, dès 8 heures du soir. 1637

## 11<sup>me</sup> Conférence Académique

au bénéfice de la  
**BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE**  
Mardi 26 février, à 5 heures du soir, dans l'AULA de l'Académie

**INSECTES & FLEURS**  
par M. TRIPET. 1634

Cartes d'entrée à fr. 1.50 (élèves et pensions 75 cent.), à la porte de la salle.

## Conférences de Saint-Blaise

Hôtel communal

JEUDI 28 FÉVRIER 1895  
à 8 heures 1722

La vie communale d'autrefois

par M. le pasteur C. CHATELAIN

Une personne capable, disposant de toutes ses soirées, se recommande pour des écritures, comptabilité, correspondance, etc., chez soi ou à domicile. Discretion assurée. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 1371c

## Chemisiers-Lingères

Atelier de lingerie sur mesure, trousseaux, chemises d'hommes, et remontage à neuf. — Echantillons des toiles à disposition. 714

Se recommandent,

M<sup>mes</sup> WETHLI & LEHMANN,  
rue du Seyon 12, 3<sup>me</sup> étage.

On peut remettre aussi les commissions Faubourg du Lac 4, 1<sup>er</sup> étage.

## M<sup>me</sup> BIDAUX

corsetière à Berne

prévient les dames de Neuchâtel qu'elle charge M<sup>lle</sup> Stucker, au Petit Paris, Avenue du 1<sup>er</sup> Mars 6, de prendre toutes ses commissions. (H. Y.)

## ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

### Promesses de mariage.

Friedrich-Adolf-Gustave Meyer, négociant, Badois, domicilié à Langnau, et Sophie-Anna Marthe, Neuchâteloise, domiciliée à Neuchâtel.

Jean-Baptiste Pipoz, fromager, Fribourgeois, domicilié à Neuchâtel, et Marie-Anne Vermot-Gauchy, couturière, Française, domiciliée à Avoudrey (France).

### Naisances.

21. Wilhelm-Auguste, à Auguste-Henri Rognon, vigneron, et à Mathilde-Anna née Sausser.

22. Paul-René, à Jean-Auguste Guéra, caissier-comptable, et à Lucie-Sophie née Loup.

23. Marc-François-Bernard, à Alphonse-Emile Roesli, tapissier, et à Marie née Nicklaus.

23. Maurice, à Philippe-Louis-Alphonse Dubied, avocat et notaire, et à Marguerite-Hélène née Guyot.

24. Mina-Marie, à Frédéric-Louis Kohler, menuisier, et à Anna-Elisabeth née Gerber.

### Décès.

20. Ida Messer, domestique, Bernoise, née le 11 octobre 1876.

21. Jeannette née Apothéoz, veuve de François-Frédéric-Henri Monard, Neuchâteloise, née le 16 septembre 1823.

22. Séraphine née Sandoz, veuve de Ulysse Montandon-Blaisellon, Neuchâteloise, née le 25 juillet 1822.

23. Zélie-Augusta née Maire, ménagère, épouse de Henri Montandon, Neuchâteloise, née le 27 août 1845.

## NOUVELLES POLITIQUES

### Italie

Le Times publie une communication de son correspondant de Rome, M. Stillmann, sur la conduite des missionnaires français de l'Erythrée. Voici le texte de ces accusations assez graves:

Il suffit de parcourir le rapport préliminaire du général Barateri concernant la conduite des lazarisites, pour n'avoir plus de doute sur leur complicité dans la dernière insurrection contre les Italiens et pour être à peu près certain qu'ils ont été les instigateurs de l'inva-

sion du ras Mangascia. Les lettres trouvées dans la tente de ce chef et celles qui avaient été interceptées n'ont pas toutes été traduites, mais celles que le général a envoyées ici prouvent la complicité des lazarisites dans les derniers mouvements, et, pour une large mesure décèlent leur influence dans l'attaque de Dogali et le massacre du bataillon italien qui s'en est suivi. On a découvert que la rébellion de Batha-Agosh, chef d'une bande à la solde de l'Italie, était concertée avec l'invasion du ras Mangascia, et il est aussi démontré que les pères avaient depuis quelque temps connaissance des complications qui allaient se produire.

### Extrême - Orient

Les pleins pouvoirs donnés par la cour de Pékin à Li-Hung-Tchang pour traiter de la paix, ont été considérés comme l'indice de la soumission prochaine de la Chine. Cela n'empêche que le Parlement japonais a voté de nouveaux crédits pour la continuation de la guerre.

Les Japonais s'apprentent à frapper de nouveaux coups, se disant que c'est encore le meilleur moyen d'empêcher des négociations dilatoires. En Mandchourie, leurs généraux se tiennent pour le moment sur la défensive; il est peu vraisemblable que malgré leur énorme supériorité numérique, les Chinois puissent déloger les adversaires de leurs positions. Et, pendant ce temps, les îles des Pêcheurs, peut-être Formose, seront occupées, en attendant l'expédition décisive sur Pékin même.

Plus les Japonais auront de gages en mains et plus grandes deviennent leurs chances d'en conserver quelques-uns tout au moins, vis-à-vis des puissances européennes. De Saint-Petersbourg on a démenti les informations publiées sur la soi-disant médiation de la Russie et de l'Angleterre entre la Chine et le Japon. Cependant, on ne dissimule pas, dans les milieux compétents, la possibilité d'une intervention. Mais, en attendant qu'elle se produise, le Japon agit, et c'est assurément ce qu'il peut faire de plus habile et de plus sage en même temps.

— Une dépêche de Tokio annonce que le Parlement japonais a adopté le projet relatif à l'emprunt de guerre de 100 millions de yens, les crédits supplémentaires et l'emprunt coréen de 3 millions.

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Le maréchal japonais Yamagata a reçu dernièrement la lettre suivante:

« Honoré maréchal: Je ne suis qu'un écolier et suis âgé de huit ans. J'habite Berne. Sur la carte, la Suisse est plus petite que le Japon. J'ai appris avec plaisir que vous arrangez les Chinois comme mes ancêtres ont traité leurs ennemis. J'espère que vous soumettrez complètement l'empire chinois et que vous renverserez le fameux mur qui en empêche l'accès. C'est sans doute à cause de ce mur que je n'ai pas encore de timbres chinois dans mon album. Vous devez en avoir enlevé beaucoup, comme butin de guerre, et je vous saurais gré de m'en envoyer quelques-uns. »

Cette lettre, que publie la Gazette de Francfort, a beaucoup amusé le maréchal; celui-ci s'est empressé de satisfaire son jeune correspondant.

— Samedi, à Paris, un ouvrier fumiste du nom de Carmeraux s'est joué personnellement un mauvais tour: son patron l'avait envoyé à six heures du soir, rue de Savoie 1, chez M. Cunon, bandagiste, pour réparer la cheminée d'un calorifère; l'ouvrier, au moyen d'une corde, s'était engagé dans le tuyau, mais son propre poids l'ayant poussé trop loin, il sentit, quand il voulut sortir, qu'il était prisonnier. Grâce à des appels désespérés, le malheureux réussit à attirer l'attention des voisins qui réclamèrent aussitôt le concours des pompiers de la caserne du Vieux-Colombier. Ceux-ci eurent tôt fait de délivrer Carmeraux qui n'avait aucun mal:

— Elle est bonne, celle-là! leur dit-il en éclatant de rire.

— Par un vote émis à l'unanimité, le Conseil communal de Teutschneumont, dans le grand-duché de Bade, a enlevé les droits civiques à tous les célibataires âgés de plus de vingt-cinq ans! Tout-fois,

(Voir suite en 4<sup>me</sup> page.)

## Nouveautés en Etoffes de printemps

Nous venons de recevoir pour la prochaine saison des étoffes superbes, de qualités distinguées, pour messieurs et dames, dont les marques sont exclusivement réservées à nous. — Echantillons promptement franco. 32

GETTINGER & C<sup>ie</sup>, Zurich.

## NOUVELLES MARITIMES

Cable télégraphique de l'Agence générale d'émigration

ZWILCHENBART, à Bâle.

Nos passagers pour le vapeur postal américain, PARIS, partis le 14 février de Bâle, sont arrivés à New-York le 23 février, à 4 heures du matin. — Durée du voyage sur mer: 6 1/2 jours.

Représentants de la maison Zwilchenbart, à Bâle: EMILE HALLER, fils, gare, Neuchâtel; JEAN AMBUELL, cafetier, rue de l'Hôtel-de-Ville, à la Chaux-de-Fonds.



il est vraisemblable que l'autorité supérieure interviendra et que le vote n'apportera aucune modification dans la situation désagréable des vieilles filles.

— Quatre enfants du village de la Saudais, commune de Blain (France), s'amusaient dimanche sur la glace du canal de Nantes, à Brest, quand tout à coup elle se rompit, les engloutissant. M<sup>me</sup> Brossaud, âgée de quarante-cinq ans, qui lavait son linge à quelques pas de là, courut à leur secours. Mais elle disparut elle-même avec deux des enfants, Marie-Julie, âgée de onze ans, et Emile-Pierre, âgé de dix-huit mois.

Les deux autres enfants ont été sauvés par un carrier et un cantonnier.

En présence de ce déplorable accident, le maire de Blain a décidé que les trois victimes seraient inhumées aux frais de la commune.

— Dégénération de prêtres :

Une cérémonie curieuse s'est passée ces jours derniers au palais du métropolitain Michel, à Belgrade. Deux prêtres très en vue, l'archimandrite Wasche Pelagitsch et le jérémonach Sarva Plemitch ont été solennellement dégradés, le premier parce qu'il est socialiste, le second pour avoir, dans un journal radical, écrit des articles hostiles à la dynastie. C'est par des gendarmes que les prêtres ont été conduits au palais où se trouvaient réunis tous les hauts dignitaires ecclésiastiques. Après quelques cérémonies préparatoires, les malheureux ont été déclarés indignes et le métropolitain servant de grands ciseaux, leur a coupé les cheveux et la barbe.

## LETTER DE PARIS

Paris, 25 février 1895.

De ce que l'influenza m'a éprouvée quelque temps, il ne s'ensuit pas que j'aie perdu de vue mes chers lecteurs de la *Feuille d'avis*. Bien au contraire. Mais me voici de nouveau en face de mon écriture, et toute disposée à reprendre le cours de mon petit bavardage.

Du reste, vous savez qu'il a toujours été de mode, ici, de traiter cette maladie avec une désinvolture de bon ton. Lors de la grande épidémie d'il y a quelques années, les camelots criaient, dans les rues, une chanson au gai refrain :

...Voici l'influenza,  
Tout le monde la-z'a!

Et, dans un petit poème qui lui était consacré, du genre plutôt gai, l'auteur terminait par ces vers, aux mixtes et aimables désinences :

Mais vous savez, si vous attrapez l'influenza,  
Que c'est un mal qu'on traite avec indifférence!

Dépendant, en dépit des chansons, notre mortalité hebdomadaire a notablement augmenté depuis la visite de ce mal. Quelqu'un de ma connaissance avait calculé qu'en moyenne il mourait, à Paris, une personne toutes les onze minutes. Il estime qu'actuellement c'en est une pour dix minutes. C'est toujours une chose bien intéressante que la statistique, n'est-il pas vrai ?

Heureusement que cette terrible période de grands froids semble toucher à sa fin. Depuis quinze jours, la Seine était complètement prise et nombre de curieux se voyaient toujours sur les ponts ou le long des quais, contemplant le fleuve glacé qui brillait au soleil et à la bise, comme une grande voie polaire. Maintenant, le dégel se manifeste et on nous prédit la débâcle pour ce soir ou demain peut-être. Espérons-le.

La vie mondaine n'en bat pas moins son plein. Les concerts Colonne et Lamoureux, ces dignes successeurs et émules du vieil initiateur Pasdeloup, ont leurs publics fidèles et ravis. A l'Opéra, M<sup>me</sup> Augusta Holmès nous a donné *La Montagne noire*, paroles et musique d'elle seule. A mon goût personnel, un seul acte des *Huguenots*, par exemple, de notre vieux Meyerbeer, vaut mieux que toute une *montagne*, au dire d'un boulevardier, n'est à peu près parvenue qu'à accoucher d'un ours ?... Aux théâtres, signalons, à la Renaissance, Sarah Bernhardt, toujours jeune, quoique grand'mère, je crois bien, dans *L'Amphytrion* de notre vieux Molière, avec Coquelin pour partenaire (ce dernier soutient, de ce chef, contre la Comédie-Française, un procès auquel on s'intéresse fort dans le monde des planches). Cette même Comédie-Française va, et félicitons-l'en, reprendre sous peu les *Burgraves*, cette œuvre admirable de Victor Hugo.

A propos du grand poète, beaucoup de vos lecteurs de la *Chaux-de-Fonds* savent-ils qu'il a nommé leur *grand village* dans son immortelle *Légende des Siècles* ? Je crois que c'est dans *Eviradmus* que l'on pourrait trouver cela :

...Est fameux d'Altorf à Chaux-de-Fonds.

Je cite au hasard de la mémoire. Remarque qu'à l'époque où nous reporte le poète, la *Chaux-de-Fonds* n'existait même pas encore. Mais ces petits détails-là sont choses de peu d'importance pour le génie.

Une chose qui ne m'importe guère, personnellement, c'est ce procès des *maîtres-chanteurs* qui vient de faire tant de bruit. On ne devrait pas accorder cette attention à tout ce vilain monde qui ne fait qu'en tirer gloire. L'un de ces *types* ne se vantait-il pas d'être connu comme un homme « portant toujours une guitare en bandoulière ! »

Et c'est à peine, en revanche, si l'on reçoit dignement un explorateur comme Ferdinand Grenard, qui vient de rentrer

en France après avoir traversé toute l'Asie et exploré les régions encore presque inconnues du Thibet, du Pamir (le Toit du Monde!) et du pays du Grand-Lama, où son compagnon, Dutheil de Rheimis, a été assassiné avec barbarie sous ses yeux par les indigènes.

Pensons aussi un peu à nos braves soldats qui vont rattraper définitivement la grande île de Madagascar à notre empire colonial. Pour les rejoindre là-bas, on organise en ce moment au camp de Sathonay le 200<sup>me</sup> de ligne. Qui se souvient du temps lointain où toutes les choses invraisemblables de la vie militaire étaient attribuées censément au 100<sup>me</sup> de ligne, qui n'existait pas encore ? Jules Noriac avait même publié un amusant volume sous ce titre. Et aujourd'hui ce n'est pas le 100<sup>me</sup> de ligne qui est atteint, c'est le 200<sup>me</sup> ! Faudra-t-il que l'Europe succombe sous le faix de la *paix armée* pour en arriver enfin aux *Etats-Unis d'Europe*, cette confédération idéale à qui l'avenir est promis pourtant ?

Quand ce brave 200<sup>me</sup> de ligne, qui compte beaucoup de Parisiens dans ses rangs, sera là-bas, quel plaisir éprouveront sans doute parfois ses soldats en recevant les soins et même les petites douceurs que leur préparent déjà d'avance les *Dames de France* ! M<sup>me</sup> Félix Faure a accepté la présidence de cette excellente association (qu'exerçait M<sup>me</sup> Carnot lors de l'expédition du Dahomey), et elle ne sera pas détournée de cette tâche patriotique et humaine par ses futures villégiatures à Fontainebleau et au Havre avec notre nouveau président. Souhaitons seulement que tout ce que nous enverrons à nos soldats leur parvienne bien dans l'autre hémisphère et ne se trouve pas... volatilisée en route, comme il paraît que c'est arrivé une ou deux fois dans tel ou tel pays.

Espérons donc que Madagascar, devenu définitivement français, figurera brillamment parmi nos colonies à l'Exposition de 1900. On s'occupe bien sérieusement de l'organiser. De nombreux plans ont été faits, et l'on cherche à prendre le meilleur de chacun d'eux. Quoi qu'on en décide, on peut être sûr d'avance que ce sera grandiose et mémorable. La superficie occupée sera énorme. Neuchâtel et sa banlieue y danseraient à l'aise. Pour ceux de vos lecteurs qui connaissent Paris peu ou prou, qu'il me suffise de leur indiquer qu'elle comprendra, d'un seul *mas*, outre le Champ-de-Mars et l'Esplanade des Invalides sur la rive gauche, une partie des Champs-Élysées sur la rive droite, et que la grande entrée se trouvera sans doute sur la place même de la Concorde, d'où la tour Eiffel fait pourtant déjà paysage et perspective !...

On tient à surpasser tout ce qui a été fait jusqu'à présent, d'autant plus qu'on suppose que ce sera peut-être la dernière Exposition de ce genre. Et savez-vous quelle sera sans doute l'Exposition de l'avenir ?... Ce sera la flotte de tel grand pays qui ira promener son Exposition nationale sur toutes les mers et fera faire, par exemple, une fois de plus le tour du monde au drapeau de la France, selon la belle expression du poète Lamartine.

Rose LOTUS.

## NOUVELLES SUISSES

**Berne.** — On a inauguré à Berne un hôtel — la Croix fédérale — qui présente trois curiosités particulières. D'abord il est résolu à ne distribuer aucun dividende à ses actionnaires ; en second lieu, il ne pousse pas à la consommation des vins ; enfin, toutes les chambres en sont confortablement chauffées par un appareil central. Sans appartenir à la Croix-Bleue, la maison lui fait bonne figure et surtout lui fait la concession de laisser la clientèle absolument libre de ne boire que de l'eau si cela lui convient. L'innovation mérite d'être signalée, car elle montre l'influence croissante des sociétés de tempérance.

— La ville de Bienne qui, il y a quelques années, avait installé son Technicum dans de modestes bâtiments en bois, a vu son œuvre prospérer si bien que la construction d'un grand bâtiment devient nécessaire. Dans ce but, la ville s'est adressée au gouvernement de Berne pour lui demander une subvention de 250,000 fr., soit 50 % des frais dévisés.

— On emploie les grands moyens pour établir des chemins sur la neige recouvrant la glace du lac de Bienne : samedi, le triangle, attelé d'un cheval, a frayé la voie de Neuveville à l'île de Saint-Pierre, pour la plus grande joie des patineurs.

**Zurich.** — Quelques cas de rage s'étant déclarés, le ban a été mis sur les chiens dans tout le district de Zurich.

— Environ cinq mille personnes se sont aventurées dimanche après midi sur le lac de Zurich, dans le rayon de la ville. Il n'y a pas eu d'accident sur cette partie du lac, mais à Bendikon une personne s'est noyée, et une autre à Zollikon.

Le même jour après midi, jour de Carnaval, quatre femmes masquées se trouvaient dans une voiture qui descendait au grand trot la rue Leonhard, à Zurich. A un tournant, le devant de la voiture se sépara et le cheval continua sa course ; les personnes qui se trouvaient dans la voiture furent jetées à terre. Une femme a eu le crâne fracturé et est morte ; une autre a de graves blessures internes. Le cocher a eu une jambe cassée.

**Vaud.** — Samedi matin, à Lausanne, M<sup>me</sup> B..., à Montbrillant, ayant dû s'absenter quelques instants, avait laissé seule dans sa chambre une fillette de deux ans, qui lui avait été confiée en pension par les époux G. Différents objets, des linges et une pailasse séchant près du poêle s'enflammèrent soudain. Des voisins, attirés par la fumée, enfoncèrent la porte et trouvèrent la pauvre enfant asphyxiée. Tous les soins ne purent la rappeler à la vie. Faute d'air, l'incendie s'était éteint de lui-même. Seul le plancher de la chambre est quelque peu endommagé.

— Un correspondant nous écrit de Vallamand, en date d'hier :

« Il est probable que, de Neuchâtel, vous aurez vu une leur d'incendie ce matin, vers les quatre heures. Le feu vient de détruire ici quatre bâtiments ruraux, composés chacun de logement, grange, écurie et remise, et abritant cinq ménages. Les causes du sinistre sont inconnues ; le bétail est sauvé, mais la plus grande partie du mobilier est resté dans les flammes ; s'il y avait eu la bise de ces jours passés, les trois quarts du village seraient détruits. Il y avait environ quatorze pompes à incendie qui sont accourues rapidement au secours, mais qui n'ont pas eu besoin de fonctionner toutes. »

## CHRONIQUE NEUCHATELOISE

**Station de Bôle.** — Le Conseil communal de Bôle nous écrit :

Nous déclarons, le 11 février, avoir reçu en faveur de la halte de Bôle la somme de 13,977 fr. Nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer la nouvelle série de souscriptions suivantes :

M<sup>lles</sup> F., à Bôle, 2<sup>me</sup> souscription, 20 francs ; — M. U. A. fils, à Bôle, 10 fr. ; — M. P. R., à Bôle, 2<sup>me</sup> souscription, 15 fr. ; — Commune de Buttes, 150 fr. ; — Commune de Colombier, 1000 fr. ; — Particuliers de Colombier, 2<sup>me</sup> souscription, 1218 fr. ; — Commune de St-Sulpice, 170 fr. ; — Famille J., à Bôle, 200 francs ; — Hoirie de P., à Trois-Rods, 50 fr. ; — M. R. C., Prise-Imer, 50 fr. ; — MM. J. et C., Neuchâtel, 30 fr. ; — MM. L. M. & C<sup>ie</sup>, Môtiers, 50 fr. ; — Particuliers de Brot-Dessous, 2<sup>me</sup> souscription, 20 fr. ; — Commune de la Côte-aux-Fées, 30 fr. — Total, 16,990 fr.

Nous adressons aux souscripteurs l'expression de nos sentiments de vive reconnaissance. Quoique nous ne soyons pas encore définitivement fixés sur le chiffre de la subvention à verser à la Compagnie du J.-S., nous envisageons cependant la réussite de l'entreprise comme certaine et avons tout lieu de croire que la nouvelle station sera ouverte avec le prochain horaire d'été.

**Chaux-de-Fonds.** — Dans la nuit de vendredi et samedi, un vol avec effraction a été commis au préjudice de M. Joseph Quadri, négociant à La Chaux-de-Fonds, dans l'entrepôt qu'il possède près de la gare des marchandises ; on s'est introduit dans le local en faisant sauter un contrevent, fermé au moyen d'une serrure, et en brisant deux vitres. Dans une pièce servant de bureau, on a forcé un pupitre et enlevé une somme de 125 fr. L'auteur de ce vol est inconnu.

— Le recensement de la Chaux-de-Fonds pour 1895 accuse une population de 29,966 habitants, soit 32 1/2 de plus qu'en 1894.

— Dimanche est mort à la Chaux-de-Fonds, à l'âge de 69 ans, M. Hermann Schanz, le doyen d'âge du Synode de l'Eglise nationale neuchâteloise, et le vice-président de la paroisse allemande de la Chaux-de-Fonds. Le défunt était très connu et très aimé dans la localité, où il a participé à la fondation et au développement de plusieurs sociétés locales, surtout de sociétés de gymnastique.

— A la suite du dégelage des tuyaux d'évier et des lieux d'aisances, opéré vendredi dernier au n° 119a de la rue du Progrès, une odeur insupportable se répandit dans la maison, et, le soir, à 5 heures, une locataire, personne encore robuste, tombait frappée d'une attaque dont elle mourait à 10 heures.

Plusieurs autres locataires tombèrent également malades, et dimanche, dans la journée, se produisit un nouveau cas d'attaque, ce dernier pas très grave jusqu'ici. Tous ces accidents semblent provenir des émanations pestilentielles produites par le dégelage du vendredi.

**Val-de-Ruz.** — Les citoyens du vallon, sans distinction d'opinions, sont invités à se réunir vendredi à Fontaines. Cette entente est le résultat d'une assemblée du comité de district de la Patriotique radicale après laquelle le bureau du dit comité adressa, à l'Association démocratique libérale, une invitation à fêter en commun la République. L'invitation fut acceptée, une assemblée mixte désigna un Comité d'organisation qui se mit immédiatement à l'œuvre pour assurer la réussite de la fête.

**Fenin.** — Il neigeait bien hier ; cependant il y avait à la foire de Fenin, plus de 300 pièces de bétail, dont bon nombre d'animaux de boucherie. Les prix étaient assez élevés.

**Vaumarcus.** — Le Conseil communal de Vaumarcus-Vernéaz ayant demandé au Grand Conseil, conformément à la décision régulièrement prise par le Conseil général compétent, l'autorisation d'imposer dans son ressort communal

les successions collatérales et les donations entre vifs et pour cause de mort, du droit prévu à l'article 6 de la loi, le Conseil d'Etat invite les contribuables de la commune de Vaumarcus-Vernéaz à formuler par écrit, dans un délai de 16 jours, qui expirera le mercredi 13 mars 1895, soit à la préfecture du district, soit au département de l'Intérieur, leurs observations ou leurs oppositions sur le projet d'imposition dont il s'agit.

## CHRONIQUE LOCALE

**Société des Carabiniers.** — La soirée que nous avions annoncée à ce lieu hier devant un public aussi nombreux que sympathique.

Elle a débuté par la remise d'une superbe bannière, que le président de la société, M. Jules Hirschy, a reçue des mains d'un comité féminin. Il a répondu à quelques mots gracieux d'une dame par une allocution fort goûtée. M. F.-A. Piaget a porté ensuite le toast à la patrie, en caractérisant fort heureusement le rôle des tireurs.

Ce furent là les deux seuls discours prononcés : MM. les carabiniers avaient en réserve toute une richesse d'amusements des plus attrayants. Morceaux de musique par la Fanfare des Carabiniers, duos de pistons d'une exécution habile et nette, déclamations où la mise en scène était très intelligente, tableau vivant final, — il y avait de quoi satisfaire chacun. Une mention spéciale est due à une saynète — dont l'auteur, croyons-nous, n'est pas étranger au président de la Société — et où le comique du sujet était exposé avec une fantaisie bouffonne pleine de verve ; on parlera sans doute, parmi les carabiniers, du *Recrutement de landsturm* aussi longtemps que demeurera le souvenir de l'agréable soirée d'hier.

**Fête du 1<sup>er</sup> mars.** — Le 1<sup>er</sup> mars étant depuis cette année considéré comme jour férié, on nous informe qu'il ne se fera aucune expédition de marchandises à la gare vendredi.

**Bains froids.** — La journée de dimanche n'a pas été exempte de surprises désagréables pour cinq patineurs, qui ont fait un plongeon dans la baie de Saint-Blaise.

L'une de ces mésaventures est arrivée à deux jeunes gens de Neuchâtel, dont l'un ne vit que trop tard une large fente de la glace où son patin s'y engagea. Un effort fit craquer la croute gelée et il tomba, entraînant avec lui son camarade qu'il tenait par la main. A cet endroit, c'est-à-dire assez avant en face d'Hauterive, l'eau est plutôt profonde, mais grâce à leur sang-froid, à l'aide mutuelle qu'ils se prêtèrent et à celle qu'on leur porta, tous deux purent se tirer de danger et s'empressèrent de se rendre au restaurant du Port d'Hauterive où ils purent changer de vêtements et se réchauffer rapidement en raison des soins qu'on leur donna.

Cela se passait à six heures. Presque au même moment, des patineurs eurent la bonne chance de sortir de l'eau deux garçons qui s'étaient enfoncés tout près de la drague, à Monruz. Et à Saint-Blaise même, un jeune patineur de Neuchâtel a perdu pied, dans un endroit heureusement où il n'avait de l'eau qu'à mi-corps ; il ne s'y est pas attardé...

## Choses et autres.

**Les escargots aux Etats-Unis.** — Le goût pour les escargots est un goût de race latine. C'est en cherchant des escargots pour varier « l'ordinaire » qu'un soldat romain, d'après ce que rapporte la légende historique, trouva dans les fossés des fortifications de Carthage le passage qui permit de faire irruption dans cette imprenable place forte des temps passés. Ce sont aussi les Romains qui ont appris aux Bourguignons la façon de faire entrer dans la consommation leurs excellents escargots de vigne, renommés universellement.

Jusqu'à ces derniers temps, le Nouveau-Monde s'était désintéressé des escargots. Mais des gourmets yankees en ayant tâté lors de leurs voyages en France, en ont fait venir aux Etats-Unis. C'est la ville de Washington qui a commencé, et l'enthousiasme devient général, si l'on en croit les dernières nouvelles d'outre-mer.

Il résulte, en effet, des derniers rapports consulaires reçus au département d'Etat, que l'exportation des escargots de Suisse, et surtout de France, aux Etats-Unis augmente chaque année dans de grandes proportions. Pendant la dernière année, il n'a pas été importé moins de 220,460 livres américaines d'escargots de France seulement. Les escargots importés de France, ajoute la dépêche, sont de la meilleure qualité et se vendent, en gros, 4 dollars 82 le mille.

On va donc pouvoir se livrer en grand à l'élevage des escargots, comme à celui des lapins, afin de s'en faire des livres de rente. La parole est aux zoologistes pour nous dire comment on peut encourager l'escargot à croître et à multiplier, lui appliquer peut-être des procédés d'incubation artificielle et d'engraissement intensif. Nous aurons la couveuse à escargots, il n'en faut pas douter, et cela à bref délai, et aussi les procédés de falsification des escargots ; mais sur ce dernier point, la fabrication américaine, toujours fort ingénieuse, saura sans doute prendre les devants : un petit morceau de gutta-percha, pouvant

servir plusieurs fois, enfoui dans de la farine, et le tout bourré dans une coquille artificielle obtenue par moulage, voilà l'escargot artificiel tout indiqué.

**Pavage en asphalte comprimé.** — Un essai de pavés en asphalte comprimé vient d'être fait à Orléans, sur la route nationale qui borde la Loire. Les pavés mesurent, d'après les indications que fournit la *Revue de chimie industrielle*, 20 centimètres de longueur, sur 10 de largeur et 3 millimètres d'épaisseur.

Le pavage repose sur une fondation de béton de ciment de 14 millimètres d'épaisseur, au dosage de 250 kilogrammes de ciment de Portland pour 1 mètre cube de cailloux et un demi-mètre cube de sable.

On pose les pavés sur une couche de mortier frais, et on les place en contact, autant que possible sur un même rang ; les rangs successifs sont également juxtaposés les uns contre les autres, sans joints.

L'expérience porte sur une longueur de chaussée de 75 mètres, sur une largeur de 7 mètres.

La dépense totale, comprenant le démontage de l'ancienne chaussée, pavée en grès, et la mise en dépôt des anciens pavés, s'est élevée à 7,000 fr. environ. Le mètre courant revient donc, en moyenne, à 13 fr. 50.

Le nouveau système de pavage s'est bien comporté pendant les chaleurs de l'été dernier ; les chevaux glissent peu, et le nettoyage est très facile. Quant à la durée de ce pavage, on ne peut encore rien affirmer ; bien que l'usure paraît insensible jusqu'à présent, elle ne peut être nulle, et on ignore dans combien de temps il sera nécessaire de réparer et de remplacer les pavés en asphalte.

L'expérience, comme pour tout ce que font les hommes, sera le meilleur juge du nouveau procédé, qui est original et semble mériter l'attention de tous ceux qui, sans parti pris, s'intéressent aux inventions de la science, toujours en progrès.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVIR SPÉCIAL DE LA *Feuille d'avis*)

**Besançon,** 26 février.

Un Italien ivre, qui menaçait de dynamiter les monuments publics de la ville, a été arrêté. On a trouvé chez lui sept cartouches de dynamite munies de détonateurs.

**Paris,** 26 février.

Le feu a éclaté ce matin peu après minuit et après la sortie des spectateurs au Casino de Paris, rue Blanche. Trois personnes ont été blessées. L'incendie était éteint à 1 1/2 h. ; la salle entière, qui était superbe, est consumée.

**Madrid,** 26 février.

Des dépêches de Cuba annoncent qu'on a dû suspendre les lois constitutionnelles pour arriver à combattre avec avantage le banditisme dans l'île.



Mademoiselle Cécile Zurmühli, à Serrières ; Monsieur Emile Wyss-Zurmühli et ses enfants, à Pesoux ; les enfants de feu Edouard Zurmühli, à Weggis (Lucerne) ; les familles Borel et Méroz, au docteur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher père, beau-père, grand-père et oncle,

**Monsieur JOST ZURMUHLI,**

que Dieu a enlevé aujourd'hui à leur affection, dans sa 89<sup>me</sup> année.

Serrières, le 25 février 1895.

L'enterrement aura lieu mercredi 27 février 1895, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Serrières 14.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1717c

C'est avec une vive douleur que nous faisons part à nos parents, amis et connaissances, qu'il a plu à Dieu le tout puissant, de rappeler notre cher enfant,

**Emile HALLER,**

dans un monde meilleur, aujourd'hui, à 3 1/2 heures du matin, à l'âge de 1 an, après une courte maladie. — Garder un bon souvenir de celui qui n'est plus, est un soulagement pour notre chagrin.

Neuchâtel, le 26 février 1895.

1727 Charles Haller fils et famille.

## BANQUE CANTONALE

1560

Nous sommes acheteurs d'obligations 4 % de chemins de fer et cantons suisses, remboursables en 1895, au pair et intérêts à 4 % jusqu'à l'échéance, moins escompte 3/4 %.

Nous sommes vendeurs de :  
3 1/2 % Jura-Simplon 1894, à 101.30 et int.  
3 1/2 % Central suisse 1894, à 101.60 » »  
3 1/2 % St-Gothard 1894, à 101.60 » »  
4 % Banq. des Chem. orientaux à 101.55 » »

**La FEUILLE D'AVIS** ne paraissant pas vendredi 1<sup>er</sup> mars et nos bureaux étant fermés ce jour-là, les annonces destinées au numéro de samedi 2 mars seront reçues jusqu'à jeudi 28 courant, à 4 heures du soir.